

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 06 avril 2023

OBJET : AFFAIRE N° 17-A

Budget Primitif pour l'exercice 2023 -
Budget Principal

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Six Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil - sous la présidence de M. PAUSE Daniel, Maire.

Le Président, déclare la séance ouverte à 18h00, puis procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

PRESENTS

M. AURE Fabien (2^{ème} Adjt) - Mme ABSYTE Brigitte (3^{ème} Adjt) - M. FONTAINE Christopher (4^{ème} Adjt) - Mme SANDANCE Chantal (5^{ème} Adjt) - M. VAITY Bruno (6^{ème} Adjt) - Mme JANNIN Jocelyne (7^{ème} Adjt) - Mme HOARAU Gertrude - M. LIN KWANG Joseph - Mme DE LAVERGNE Agathe - M. ZEPHIR Jackson - Mme AURE Jacqueline - M. LEBON Eddie - Mme FURCY Florelle - M. SADEYEN Frédéric - M. POTHIN Joseph - Mme RAMANY Nathalie - Mme FRUTEAU Nadège - M. AURE Yves.

EXCUSES

M. M'BAJOURMBE Bryan (Procuration donnée à M. VAITY Bruno)
Mme ZITTE Danielle (Procuration donnée à Mme RAMANY Nathalie)
M. BOURGOGNE Pierre (Procuration donnée à M. LIN KWANG Joseph)
Mme DEPEHI Bernadette (Procuration donnée à M. AURE Yves)

ABSENTS

Mme FLORESTAN Nadine - M. MAURIN Jorris - M. RAMAKISTIN Roland - M. CLAIN Patrick - Mme VAITY Cathy - Mme FAIN Marie Yveline.

NOTA : Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal a été affichée le 12 avril 2023, que la convocation a été faite le 31 mars 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de 29 le nombre de membres présents est de 19.

Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude qui accepte, est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire

Daniel PAUSE

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20230406-de-06042023-17A-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif de l'exercice 2023 dont les détails sont présentés en annexe et d'en voter les crédits par nature et par chapitre.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 12 773 836,25 € en fonctionnement et à 14 863 380,81 € en investissement.

Libellés	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	11 483 254,78	12 773 836,25
Résultat reporté 2022	1 290 581,47	
Total section de fonctionnement	12 773 836,25	12 773 836,25
Investissement	12 415 278,16	14 025 344,00
Solde d'exécution 2022	1 243 929,99	
Restes à réaliser	1 204 172,66	838 036,81
Total section d'investissement	14 863 380,81	14 863 380,81
Total général budget 2023	27 637 217,06	27 637 217,06

Il est également demandé au Conseil Municipal d'approuver la répartition des crédits de subvention dont la liste est annexée au document budgétaire et d'autoriser le Maire à signer les conventions à intervenir, le cas échéant, avec les associations bénéficiaires.

Il est par ailleurs proposé d'autoriser le versement des cotisations aux organismes auxquels la Ville est adhérente : Association des Maires Départementalistes et Association des Maires de la Réunion.

Interventions : Néant

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Après l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- Adopte par 23 voix pour et 00 voix contre, le budget primitif 2023 en recettes et en dépenses à la somme de 27 637 217,06 €

dont :

	Total
Fonctionnement	12 773 836,25 €
Investissement	14 863 380,81 €
Total	27 637 217,06 €

les crédits étant votés par nature et par chapitre.

- Approuve la répartition des crédits de subvention (liste ci-jointe) et autorise le Maire à signer les conventions à intervenir avec les associations bénéficiaires ;

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20230406-de-06042023-17A-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

- Autorise le versement des cotisations aux organismes auxquels la Ville est adhérente :
 - Association des Maires Départementalistes de la Réunion..... 3 873,00 €
 - Association des Maires du Département de la Réunion..... 3 550,00 €

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire

Gertrude HOARAU

Le Maire

Daniel PAUSE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6574	ASSOCIATIONS	MONTANT
	ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	1 400,00
	AMICALE REGIMENTAIRE	1 400,00
	COFA	12 194,06
	APA (Association des Personnes Agées)	1 500,00
	ASCTB (Collège)	850,00
	ASSOCIATION DES PETITS MARTINS/crèche	8 350,00
	TBFC	156 000,00
	AS POWDRIERE	30 000,00
	JSTB	8 000,00
	ARAJUFA	350,00
	M.I.O.	7 795,94
	COSCTB	37 000,00
	GIP RESERVE MARINE	5 000,00
	MODERN JAZZ	650,00
	ACSTB (Athlétisme)	2 100,00
	AMICALE BOULISTE LOISIRS	300,00
	PEEP	9 500,00
	COCO LE EN FER	700,00
	CYBERN ACI AUDIO VISUEL	5 000,00
	CYBERUN DEVELOPPEMENT WEB COMMUNITY	5 000,00
	GDON	500,00
	ASC TWIRL GYM METISS DES O	700,00
	RCI (Radio Case Info)	1 800,00
	AMICALE UCHI KOMI-JUDO	1 850,00
	CAREMBOLE	250,00
	GIP CENTRE SECURITE REQUIN	18 610,00
	FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE 3B	1 000,00
	BASKET CLUB TROIS BASSINS	5 000,00
	DJADAR MOUNI KALI DOULGAR KALOU MARIAMEN KOVIL	500,00
	GARDERIE SOURIS BLANCHE	2 400,00
	ARDI ACI COIFFURE	5 000,00
	ARDI ACI AGRO	9 000,00
	ARDI	1 000,00
	ASSOCIATION PAPANG ACADEMY	1 600,00
	ASSOCIATION IN L'ESPWAR	600,00
	ASSOCIATION TENNIS CLUB TROIS BASSINS	600,00
	ASSOCIATION MAOTEO EVS RAVINE ENSAMB	2 000,00
	ASSOCIATION ACI LENA	8 000,00
	MELANZ A NOU	400,00
	ZOT Y PIN	400,00
	MARMAILLES EN LAIRE DE TROIS BASSINS	8 000,00
	ASSOCIATION D'EDUCATION THERAPEUTIQUE ET D'INTERVENTION SOCIALE	500,00
	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE ET DE LOISIRS " LES FLEURES DE SEL"	800,00
	ENDO ESPOIR OCEAN INDIEN	500,00
	ASSOCIATION KABAR	500,00
	ESPRIT TRAIL	2 500,00
	PARADIS DES ENFANTS 1	30 000,00
	LE PIED A L'ETRIER	12 000,00
	TBKC	1 600,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20230406-de-06042023-17A-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Article 6574	ASSOCIATIONS	MONTANT
	ATD QUART MONDE	300,00
	OVATION 974	300,00
	BRADERIE SOCIALE	300,00
	ASSOCIATION SPORTIVE LOISIRS ET CULTURELLE PIVETEAU	500,00
	France ALZHEIMER REUNION	300,00
	SLASH TRES HAUT DEBIT	500,00
	K FE PARENTS	300,00
	LES PETITES RETOUCHES DE JULIE	500,00
	FAM	300,00
	TOTAL	414 000,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :
 Pour : 23
 Contre : 00
 Abstentions : 00

Date de convocation : Le 31 mars 2023

Présenté par le Maire,

A Trois Bassins, le 06 avril 2023

Délibéré par le Conseil Municipal, réunie en session ordinaire,

A Trois Bassins, le 06 avril 2023

Les membres du conseil municipal,



NOM - Prénoms	Emargement	NOM - Prénoms	Emargement
AURE Fabien		LEBON Eddie	
ABSYTE Brigitte		FURCY Florelle	
FONTAINE Christopher		BOURGOGNE Pierre	
SANDANCE Chantal		SADEYEN Frédéric	
VAITY Bruno		POTHIN Joseph	
JANNIN Jocelyne		MAURIN Jorris	
M'BAJOUUMBE Bryan		RAMANY Nathalie	
HOARAU Gertrude		FRUTEAU Nadège	
LIN-KWANG Joseph		RAMAKISTIN Roland	
ZITTE Danielle		AURE Yves	
FLORESTAN Nadine		DEPEHI Bernadette	
DE LAVERGNE Agathe		CLAIN Patrick	
ZEPHIR Jackson		VAITY Cathy	
AURE Jacqueline		FAIN Marie Yveline	

Certifié exécutoire par le....., compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la date de publication le.....

Accusé de réception en préfecture
 974-219740230-20230406-de-06042023-17A-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023